



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

17^e séance du mardi 31 mars 2026

Présidence de M. Musa Kamenica, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2025/38 de la Municipalité, du 30 octobre 2025 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte des considérations de la Municipalité en matière de données de statistique publique ainsi que de son adhésion à la Charte de la statistique publique de la Suisse ;
2. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Anaïs Timofte.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi trente et un mars deux mille vingt-six.

Le président :



Le secrétaire :